

## Réunion de Bureau 13 octobre 2006 – Villeurbanne (69)

*Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.*

Présents : Laurent Galmiche, Philippe Kernéis, Bernard Lips, Annick Menier, Delphine Molas, Claude Roche, Bernard Tourte

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1. Composition du Bureau                        | 8. Gestion du matériel EFS            |
| 2. Calendrier des réunions                      | 9. Spelunca librairie                 |
| 3. Relations du Bureau avec les salariés        | 10. Assurance des remorques fédérales |
| 4. Partenariat                                  | 11. Diffusion de Spéléoscope          |
| 5. Système de gestion de l'information fédérale | 12. Bibliothèque ukrainienne          |
| 6. CDS Ardèche                                  | 13. Relations avec le BRGM            |
| 7. Préparation au brevet d'état en spéléologie  |                                       |

### 1. Composition du Bureau

Deux postes sont à pourvoir suite aux récentes démissions. A ce jour, aucune candidature n'a été reçue. En cas de vacance, le Bureau poursuivra dans sa constitution actuelle dans l'attente de l'Assemblée générale et des prochaines élections partielles au Comité directeur. A ce jour, quatre postes sont à pourvoir pour compléter le Comité directeur.

### 2. Calendrier des réunions

La réunion du bureau de la FFS de juin est fixée au 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### 3. Relations du Bureau avec les salariés

A plusieurs reprises, un travail confié aux salariés par un membre du Bureau a été remis en question par d'autres membres du Bureau. Cela ralentit l'exécution des tâches, multiplie le travail salarié et trouble les relations du Bureau avec les salariés.

Bernard Lips rappellera aux salariés que lorsqu'un membre du Bureau est en charge d'un dossier, ce dernier est leur seul interlocuteur. Les interventions du Bureau doivent rester internes au Bureau.

### 4. Partenariat

La rédaction d'une convention avec Béal se révèle plus complexe que prévu. Devant l'urgence de doter nos commissions en cordes neuves, Annick Menier demandera à Béal de reconduire en l'état le partenariat traditionnel noué avec l'EFS, en y associant le SSF. A défaut d'une livraison le 25 octobre, les cordes nécessaires devront être achetées. Les discussions en vue de globaliser les différents échanges possibles entre la FFS et Béal sont à poursuivre.

Il est également urgent de chercher des annonceurs pour le calendrier des stages, édité à 5 000 exemplaires début décembre. Annick Menier proposera rapidement une liste de partenaires possibles.

### 5. Système de gestion de l'information fédérale

Suite à l'appel d'offres lancé, huit réponses ont été retenues sur vingt et une reçues. Le comité de pilotage du SYGIF évalue à vingt jours le travail de dépouillement. Le Bureau donne son accord pour que cette tâche soit confiée à un stagiaire.

## **6. CDS Ardèche**

Des professionnels ont porté devant la DDJS des désaccords sur certains ancrages mis en place par le CDS. Une réunion a eu lieu le 12 octobre à la DDJS de l'Ardèche regroupant le CDS, un représentant du SNPSC, le CREPS de Vallon en présence de Claude Roche et Serge Fulcrand.

Claude Roche précise que suite à cette réunion un travail d'identification des cavités nécessitant la mise en place d'un équipement particulier répondant aux besoins des divers utilisateurs sera mené par le CDS et les diverses parties avec l'appui de la DDJS.

Le Bureau est particulièrement attentif à d'éventuels conflits d'usage en Ardèche, car il s'agit d'un département pilote dans la mise en place des CDESI (Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires).

## **7. Préparation au brevet d'état en spéléologie**

A partir de 2007, seul le CREPS de Vallon Pont d'Arc assurera la formation au brevet d'état en spéléologie. Le Bureau juge nécessaire que la FFS, attire l'attention du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative (délégation emploi formation) sur les problèmes constatés à diverses reprises dans la formation dispensée par le CREPS de Vallon, et la nécessité de procéder à des aménagements pour garantir la qualité de la formation.

Un projet de courrier sera proposé au bureau par Bernard Tourte.

## **8. Gestion du matériel EFS**

Suite à l'arrêt de la formation spéléologie au CREPS de Chalain, Nicolas Clément n'est plus en mesure d'assurer bénévolement la gestion du matériel de l'EFS. Le Bureau a proposé de le rémunérer pour ce travail dans le cas où il intégrerait le CREPS de Vallon. Si cette proposition n'est pas concrétisée, le Bureau recherchera une autre solution à même de pérenniser la gestion du matériel fédéral.

## **9. Spelunca librairie**

Le transfert des ouvrages des anciens locaux de la bibliothèque vers les nouveaux locaux du CNDS en vue de leur inauguration a fait que la mise en ligne du catalogue a pris du retard et qu'il n'est pas encore possible d'ouvrir la boutique en ligne. Cela sera fait dès que les premiers ouvrages auront été saisis, sans attendre d'avoir un catalogue complet. Catherine Rosier reprendra prioritairement ce travail à son retour.

Dans un premier temps, il sera possible d'éditer un bon de commande. Dans un deuxième temps, un système de paiement en ligne sera mis en place.

## **10. Assurance des remorques fédérales**

Le Bureau demande à la Commission assurance de rechercher les possibilités d'assurance spécifique pour les remorques fédérales, détachée de celle des véhicules tracteurs. A ce jour, suite à une première réponse négative de notre courtier, une telle assurance n'a pas été souscrite. Une relance sera faite auprès de notre courtier essayer de trouver une solution.

Le Bureau rappelle que la gestion des remorques est du ressort des commissions qui doivent en assurer l'entretien tout comme elles assurent l'entretien du matériel dont elles disposent. Laurent Galmiche répondra au SSF sur ces bases.

## **11. Diffusion de Spéléoscope**

Laurent Galmiche rappelle que Spéléoscope n'étant pas diffusé à tous les fédérés, la mise en place d'un système d'abonnement payant fait entrer automatiquement Spéléoscope dans le cadre des opérations commerciales. Dans ce cadre, la vente à perte est interdite et le prix de revient qui est pris en compte pour apprécier s'il y a ou non vente à perte doit intégrer, en plus du coût du tirage et de la reliure, les frais de personnel et les frais d'envoi et d'emballage de la publication.

Vu le prix de revient de la formule actuelle avec couverture couleur, le prix de l'abonnement fixé par les commissions environnement et scientifique et le nombre d'abonnés actuels de Spéléoscope (une

vingtaine), il préconise que soit abandonnée la formule de l'abonnement payant au profit d'un abonnement gratuit assorti, si les commissions le désirent, d'un appel au don.

Le Bureau rappelle qu'il appartient à chaque commission de fixer les modalités de diffusion et donc la mise en place ou non d'un système d'abonnement et d'en fixer librement le prix.

## **12. Bibliothèque ukrainienne**

La FFS souhaite répondre positivement à l'appel lancé par Alexander Klimchouk pour reconstituer un fonds documentaire spéléologique à la suite de la destruction complète dans un incendie de la bibliothèque de l'Institut ukrainien de spéléologie et de karstologie. Elle dotera cette bibliothèque des exemplaires disponibles de Spelunca, Karstologia, Spelunca Mémoires et d'autres ouvrages édités par la FFS.

## **13. Relations avec le BRGM**

Face au blocage exprimé par le BRGM dans le cadre de l'expérience pilote proposée par la FFS et le CDS 06, le Bureau décide d'acter par un courrier au ministère de l'environnement la rupture du dialogue engagé. Il sera demandé que la réunion entre le BRGM, le MEDD et la FFS, évoquée lors de la réunion au MEDD en juillet dernier, soit fixée avant la fin de l'année.

Une information paraîtra dans la prochaine Lettre de l'élu.